

# L'Atelier Santé Ville

VILLE D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR



Atelier  
Santé  
Ville

Hérouville Saint-Clair



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
DES SOLIDARITÉS  
ET DU TERRITOIRE

AGENCE  
NATIONALE  
DES  
TERRITOIRES



En collaboration avec les acteurs du territoire (professionnels de santé, associations et habitants), l'Atelier Santé Ville (ASV) participe et met en place des **actions de prévention santé répondant aux besoins locaux, en articulation avec les politiques de santé publique.**

Intégré au Centre Communal d'Action Sociale depuis 2017, l'ASV, en partenariat avec l'agence Régionale de Santé, met tout en œuvre pour promouvoir des actions répondant à **des besoins identifiés dans le domaine médico-social mais aussi de l'éducation, de la formation, de l'habitat et l'aménagement urbain.** Chaque année, une **vingtaine d'actions** est réalisée, certaines se renouvellent, d'autres sont définies en fonction des besoins identifiés.

Ma priorité en tant qu'élu(e) déléguée à la santé et à l'accès aux soins est de tout faire **pour que les Hérouvillais.e.s puissent bénéficier de ces actions pour une équité des chances de réussite sociale et professionnelle.**

**Dada MUSAFIRI-BOJI**

Conseiller Municipal déléguée à la Santé et à l'accès aux soins.

L'ASV d'Hérouville Saint-Clair a été initié en 2017.

Il est rattaché au Centre Communal d'Action Sociale, et co-financé par l'Agence Régionale de Santé, la DDSC, la CAF et la Ville.

**L'ASV est une convention entre l'État et les communes, au service d'une politique de santé territoriale.** En s'inscrivant dans les orientations stratégiques nationales et les objectifs du projet régional de santé, il initie et/ou coordonne une programmation locale de santé en agissant sur les différents facteurs influençant l'état de santé de la population (aussi appelé déterminants de santé.)



### SON DOMAINE D'INTERVENTION :

#### ► Faciliter l'accès aux soins et la santé pour tous

- Renforcer l'offre de santé, accompagner les professionnels pour un regroupement; Fluidifier les parcours de santé;
- Accompagner les recours aux services de santé des personnes fragiles, vulnérables;
- Soutenir la pratique professionnelle des acteurs de première ligne en capacité d'accompagner ou d'orienter les populations ;
- Lutter contre l'isolement et la souffrance psychosociale et faciliter l'accès aux soins en santé mentale.

#### ► Promouvoir des comportements favorables à la santé

- Promouvoir des actions de prévention santé (hygiène bucco-dentaire, vie affective, lutte contre les cancers, etc.), d'éducation à la santé, les campagnes de vaccination;
- Faciliter l'accès à une alimentation équilibrée, à la pratique d'une activité physique, lutter contre la sédentarité;
- Prévenir les addictions et les conduites à risques;
- Maintenir l'autonomie: le bien-vieillir, la santé des aidants, soutenir la mise en place d'actions de prévention: audition, vision, hygiène bucco-dentaire, ateliers mémoire, prévention des chutes, etc.
- Valoriser l'offre de visites préventives; encourager aux dépistages.

#### ► Contribuer à introduire la santé au sein des politiques publiques locales

- Soutenir les actions d'aménagement urbain favorable à la santé;
- Agir dans une approche globale des déterminants de la santé des populations;
- Soutenir la construction de parcours éducatifs de santé en et hors milieu scolaire.





## SES OUTILS

### > La réalisation d'un diagnostic partagé de santé :



- Permettre une vision commune des besoins du territoire;
- Développer une approche de démocratie sanitaire;
- Identifier les ressources et acteurs d'un territoire;
- Recenser les thématiques prioritaires et les populations à privilégier.

### > La construction d'une programmation locale de santé :



- Élaborer un projet stratégique de santé pour le territoire;
- Décliner le projet en programmation d'actions;
- Apporter une cohérence des actions en lien avec les politiques nationale, régionale et locale;
- Impliquer, engager les partenaires locaux dans une démarche collective.



**GOVERNANCE  
ET SUIVI DU  
DISPOSITIF  
ASSURÉS PAR  
UN COMITÉ DE  
PILOTAGE,  
UN COMITÉ  
TECHNIQUE ET  
DES GROUPES  
DE TRAVAIL.**

## PROGRAMMATION LOCALE DE SANTÉ



# LES ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES

chaque année dans ce cadre par l'ASV



Dépistage bucco-dentaire



Renforcement des compétences psychosociales (CPS)



Formation des acteurs du territoire  
CPS, brossage dentaire supervisé



Sensibilisation à l'utilisation des écrans



Dépistage et information en diabétologie



Organisation des Parcours du cœur



Création d'ateliers mémoire



Création d'espaces sans tabac



Soutien méthodologique aux partenaires du territoire dans leurs actions de prévention santé.

# L'ASV AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE



**L'Atelier Santé Ville est piloté par un coordinateur. Il peut être mobilisé par les professionnels œuvrant dans le champs sanitaire, social, médico-social, éducatif, insertion, culturel, par les élus et les collectifs d'habitants, dans le but de :**

- ▶ **Améliorer la connaissance du territoire en matière de santé :** Recenser les données, construire et actualiser les diagnostics partagés de santé.
- ▶ **Développer une démarche partenariale et le travail en réseau :** Mobiliser les acteurs sur des thématiques, constituer des groupes de travail, favoriser la transversalité, faciliter le partage expérientiel et l'information, accompagner la mise en relation des acteurs du champ de la santé avec l'ensemble des acteurs, être le garant d'une approche de promotion de la santé dans les groupes de travail existants.
- ▶ **Favoriser une culture commune en prévention et promotion de la santé :** Permettre l'accès à la formation, renforcer les compétences des professionnels, relayer les informations issues de la politique régionale de santé, agir auprès des élus en faveur de la prévention et la promotion de la santé.
- ▶ **Accompagner des promoteurs d'actions :** Soutenir méthodologiquement la construction d'actions, rechercher des financements, s'assurer de la qualité des actions mises en œuvre, appuyer les démarches de participation des habitants dans la réalisation de leur santé.
- ▶ **Agir pour la continuité et le développement de l'offre de soins :** Favoriser l'accès aux soins et aux droits sociaux et sanitaires, informer les décideurs locaux, faciliter l'installation des professionnels, soutenir les projets de regroupement.



Ville de Hérouville Saint-Clair

**Atelier  
Santé  
Ville**

Hérouville Saint-Clair

## NOUS CONTACTER

**Hôtel de ville (entrée CCAS)**  
Place François-Mitterrand  
14200 Hérouville Saint-Clair

Mail.: [ateliersanteville@herouville.net](mailto:ateliersanteville@herouville.net)  
Tél.: **02 31 45 34 37**

**[www.herouville.net](http://www.herouville.net)**  
rubrique **SERVICES > SANTÉ**



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RURALITÉS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

